

# Prudence lecteur de Paulin de Nole

## A propos du 23<sup>e</sup> quatrain du *Dittochaeon*

On sait que le *Dittochaeon* ou *Tituli* est un recueil de 48 (ou 49) quatrains dans lequel Prudence a décrit des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le 23<sup>e</sup>, intitulé, selon les manuscrits, « Les Hébreux emmenés en captivité » ou « Captivité d'Israël<sup>1</sup> », résume le Psaume 136, *Super flumina Babylonis* :

« Le peuple des Hébreux, captif de ses nombreux péchés,  
avait pleuré son exil près des fleuves de la cruelle Babylone.  
C'est alors qu'invité à chanter les mélodies de ses pères, il refuse,  
et suspend ses instruments dans les rameaux d'un saule amer ».

« Gens Hebraeorum, peccamine capta frequenti,  
Fleuerat exilium dirae Babylonis ad amnes ;  
Tum patrios cantare modos praecepta recusat  
Organaque in ramis salicis suspendit amarae ».

90

Dans son édition, M. Lavarenne fait remarquer que « Paulin de Nole a composé une belle paraphrase » de ce psaume<sup>2</sup>. En fait, il faut sans doute aller plus loin : il existe un lien de filiation entre ces deux poèmes et il est probable qu'avant d'écrire ses propres vers, Prudence avait lu la paraphrase composée par Paulin.

La comparaison des deux textes met effectivement en évidence des parallèles textuels frappants :

---

1. Éd. M. Lavarenne (CUF 4, p. 209) : *Hebraei in captivitate ducti* (mss. CNPE) ; *captivitas Israel* (mss. OUS) ; *Israelis* (mss. D).

2. *Ibid.*, p. 209, n. 5 ; M. Lavarenne ne donne pas la référence de Paulin. Il s'agit du poème 9. Les derniers éditeurs ou traducteurs du poète espagnol (J. Bergman, CSEL 61, 1926 ; M. P. Cunningham, CC 126, 1966 ; R. Argenio, R.S.C., XV, 1967, pp. 40 à 77) ne font même pas le rapprochement.

« Sedimus ignotos <i>dirae Babylonis ad amnes</i> Captiui, Iudaea manus, miserabile <i>fientes</i> <i>Cum patrium</i> memori traheremus pectore Sion Et meritum iusta suspirarem ab ira <i>Exilium</i> , lentis qua consita ripa salictis	5
Hospitibus populis umbras praebebat amicas. ... De <i>salicum ramis suspendimus organa</i> nostra	9
... Quod solita in sancto depromi cantica templo Haec ad delicias sibi nos <i>cantare</i> iubebat Inpius ille ... hostis.	11
... (triumpho) ... quo sacrum prodi tibi <i>praecipis</i> hymnum ».	30 <sup>a</sup>

Certains rapprochements, pris isolément, ne sont pas significatifs : il est normal que deux poètes parlant du peuple hébreu emploient des expressions voisines comme *gens Hebraeorum* (v. 89) et *Iudaea manus* (v. 2), ou encore, qu'à propos de la captivité à Babylone, ils usent du mot *exilium* (v. 90 et 5). Ce sont là des expressions qui leur sont imposées par le choix même de leur sujet ; à elles seules, elles ne pourraient fonder un rapprochement entre nos deux poèmes.

D'autres peuvent s'expliquer par une source commune : en l'occurrence le Psaume 136<sup>4</sup>. Ainsi pour *fleuerat* (v. 90) et *fientes* (v. 2) qui font écho au *fleuimus* du texte biblique. Même remarque pour *cantare* (v. 91 et 12, cf. versets 3 et 4), *organas*, *salicis* et *suspendit* (v. 92 et 9, cf. verset 2).

Plus significatives sont en revanche la reprise de *praecipis* (v. 30) par *praeepta* (v. 91), la présence de *ramis* dans nos deux textes (v. 92 et 9)<sup>5</sup> et surtout deux emprunts métriques indiscutables : le groupe *tum patrios*, qui constitue les trois premiers demi-pieds du v. 91, reprend *cum patrium*, qui a la même valeur métrique au début du v. 3 de Paulin ; d'ailleurs, *patrios (-um)* n'a pas de correspondant dans le Psaume 136. D'autre part, le deuxième hémistiche du v. 90, *dirae Babylonis ad amnes* reprend textuellement le deuxième hémistiche du premier vers de Paulin. Or *dirae* a été ajouté au texte du verset biblique par ce dernier ; *amnes*, plus poétique, remplace *flumina* et *ad* le *super* du verset 1.

Le lien de parenté entre les deux textes est donc manifeste. Mais,

3. Texte cité d'après l'édition Hartel (CSEL 30, 1894).

4. Le texte des quatre premiers versets de ce psaume dans la « *Vetus Latina Hispana* » (éd. T. Ayuso, t. V, 3 Madrid 1962, pp. 1078 à 1081) est semblable à celui de la traduction latine de Jérôme sur le texte de la Septante (Vulgate, éd. R. Weber, Stuttgart 1969, t. I, p. 940) : « 1 Super flumina Babylonis illic sedimus et fleuimus cum recordaremur Sion 2 in salicibus in medio eius suspendimus organa nostra 3 quia illic interrogauerunt nos qui captiuos duxerunt nos uerba cantionum et qui abduxerunt nos hymnum cantate nobis de canticis Sion 4 quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena ».

5. Texte biblique : « in salicibus in medio eius » (LXX : ἐπι ταῖς ἰτέαις ἐν μέσῳ αὐτῆς).

comme le poème IX de Paulin a été écrit en 389<sup>6</sup> et que les œuvres de Prudence n'ont pas été connues avant 392 au plus tôt<sup>7</sup>, c'est Prudence qui a imité Paulin et non l'inverse. Étant donné que la dépendance de Prudence à l'égard de Paulin est très étroite et quasi constante dans ce quatrain, mais aussi qu'on n'y relève aucun détail qui se rattache directement au texte du *Psaume* 136 sans passer par l'intermédiaire de la paraphrase poétique de Paulin, on est même en droit de conjecturer que Prudence s'est inspiré de la paraphrase de Paulin sans recourir nécessairement au texte original.

Cependant, le quatrain de Prudence n'est pas un simple résumé de son modèle. À côté d'emprunts littéraires (*dirae Babylonis ad amnes*) ou quasi littéraires (*tum patrios, organaque in ramis salicis suspendit*)<sup>8</sup>, d'une adaptation libre comme *gens Hebraeorum* pour *Iudaea manus*, on y relève deux détails étrangers à la fois au texte du *Psaume* 136 et à Paulin : l'expression *peccamine capta frequenti* et l'alliance de mots *salicis amarae*.

La première de ces deux expressions ne surprend pas par son contenu : c'est évidemment une explication théologique de la captivité des Juifs à Babylone. Comme les chrétiens de son temps, Prudence pense que l'exil des Juifs est la conséquence de leurs péchés répétés. Ainsi Ambroise affirme : « De fait, que l'histoire t'apprenne que les Juifs emmenés en Babylone, même s'ils semblaient avoir été assujettis à cause de leurs péchés, étaient pourtant bien meilleurs que les Gentils<sup>9</sup> ». Augustin écrit de son côté : « cette parcelle de la cité de Jérusalem était donc tenue captive en Babylone pour son péché<sup>10</sup> ».

Mais cette expression a aussi une valeur allégorique, ou, plus exactement, tropologique : derrière les Juifs, le poète suggère l'image de la captivité spirituelle de l'homme. Chaque chrétien, prisonnier de son péché, est un hébreu en exil, plongé dans l'amertume par sa captivité. C'est un thème de spiritualité biblique que l'on retrouve chez les commentateurs du *Psaume* 136.

Ainsi Hilaire dit clairement que ce *Psaume* a un sens mystique : « il me semble que, dans le présent Psaume, toute la valeur et toute la signification des mots ne s'appliquent pas tant à la captivité physique qu'à la captivité spirituelle » ; quelques lignes plus haut, il avait analysé en détail

6. Nous adoptons la chronologie de P. Fabre.

7. J. BERGMAN, *A. Prudentius Clemens, der grösste christliche Dichter des Altertums*, Dorpat, 1922, p. 53 : Jérôme ne fait pas mention de Prudence dans son *De uiris illustribus* (392).

8. Les modifications se limitent ici à quelques changements de détail : un singulier à la place d'un pluriel (*salicis*), *in* au lieu de *de*.

9. *Explan. ps. XLIII*, 54, 5 (CSEL 64, p. 299) : « Denique historia te doceat quod abducti Iudaei in Babyloniam, etsi propter peccata sua uidebantur esse subiecti, tamen multo meliores gentibus habebantur ».

10. *Enarr. in ps. CXXXVI*, 1 (CC 40, 1964, 16 sqq.) : « Particulam ergo istam ciuitatis Ierusalem captiuam teneri in Babylonia pro peccato ».

la valeur tropologique de la captivité des Juifs à Babylone : « c'est pourquoi cette captivité physique du peuple (hébreu) doit aussi se ramener à une image de la captivité spirituelle. Nos âmes sont en effet prisonnières de la domination de nos corps et du siècle, elles sont prisonnières des démons par la loi des vices qui exercent sur nous leur pouvoir grâce à toutes sortes de moyens, quand l'ébriété est maîtresse de nous, quand la luxure nous subjugue, quand la cupidité nous vainc, quand l'ambition s'empare de nous..., quand toutes ces incitations au vice règnent sur nous<sup>11</sup> ».

Cette même allégorie morale se retrouve chez Augustin. Il considère, lui aussi, les Juifs captifs comme une image de l'homme qui, par suite de son péché, est emmené en captivité et en exil par les démons : « le diable et ses anges nous ont donc emmenés captifs<sup>12</sup> » ... « la cause de notre exil, c'est le péché<sup>13</sup> ».

Quant à Jérôme, il distingue nettement dans ses *Commentarioli* les trois sens du *Psaume* 136 : le sens littéral ou historique, qui renvoie à la captivité des Juifs ; le sens tropologique, qui nous ramène à l'interprétation d'Hilaire et d'Augustin ; et le sens allégorique proprement dit : les Juifs à Babylone sont une image de l'homme chassé du Paradis terrestre et condamné à l'exil dans cette vallée de larmes qu'est le monde<sup>14</sup>. Son interprétation tropologique va dans le même sens que celle d'Hilaire ou d'Augustin, mais elle est plus précise. Jérôme applique le geste des Hébreux pendant leurs instruments aux branches des saules au chrétien qui a perdu sa sainteté : « il en est de même pour nous, si nous avons un jour été saints ; si nous nous sommes donnés aux vices, à la débauche, à la lascivité, les instruments avec lesquels nous chantions jadis pour Dieu, nous les avons suspendus à des arbres infructueux ... Quand notre chair est esclave des

11. *Tract. in ps. CXXXVI*, 3 (CSEL, 22, 725) : « Itaque et hanc corporalem populi captiuitatem referri in exemplum spiritalis captiuitatis oportet. Captae enim mentes nostrae sunt corporum saeculique dominatu, captae a daemonibus sunt iure uitiorum, quae imperium in nos suum per diuersa ministeriorum genera exercent, dum nos ebrietas possidet, dum luxus subigit, dum auaritia deuincit, dum ambitio occupat..., dum omnia in nobis regnant haec incentiua uitiorum... » (lig. 3 sqq.) ; « Mihi in praesenti psalmo omnis uirtus et ratio uerborum non tam corporalem captiuitatem tractare, quam spiritalem uidetur » (lig. 21 sqq.) ; cf. aussi *ibid.*, 9 (p. 729, 12 sqq.) : « Quae autem sint, quae captiuos ducant, nos apostolus docet dicens : 'uideo aliam legem in membris meis militantem aduersus legem mentis meae et captiuum me ducentem in lege peccati, quae est in membris meis' » (*Rom.* 7, 23).

12. *Enarr. in ps. CXXXVI*, 7 (CC 40, 1968, 22-23) : « Diabolus ergo et angeli eius captiuos nos duxerunt ».

13. *Ibid.*, 1 (1964, 4) : « Peregrinationis nostrae causam esse peccatum ».

14. *Comment. in ps. CXXXVI* (CC 72, 24). Cette interprétation allégorique au sens précis du terme se retrouve dans le *Tract. in ps. CXXXVI*, 1 (CC 78, 295-6, 7 sqq. et 1) : « Babylone, c'est ce monde. Et donc le pécheur qui a été déchu du paradis et qui est venu dans la vallée des larmes, c'est-à-dire à Babylone, en ce monde, dit... : Près des fleuves... » (« Babylon hic mundus est. Peccator ergo qui cecidit de paradiso, et uenit in uallem lacrimarum, hoc est in Babylonem, in istum mundum, dicit... : Super flumina... »).

péchés et des vices, que la terre est devenue étrangère, nous ne pouvons chanter pour Dieu<sup>15</sup> ».

Si l'expression *peccamine capta frequenti* a été ajoutée par Prudence, ce n'est donc pas simplement, comme on pourrait être tenté de le croire de prime abord, à cause de la tournure d'esprit moralisatrice du poète espagnol : par ces trois mots, Prudence a voulu suggérer au lecteur l'interprétation tropologique traditionnelle de la scène.

Quant à l'alliance de mots *salicis ... amarae*, elle peut surprendre : pourquoi ce saule est-il dit « amer » ? Comme le signale à juste titre M. Lavarenne dans l'apparat de son édition, cette *iunctura* est empruntée à la fin de la première Bucolique :

« Non, mes chèvres, moi berger, vous ne brouterez plus le cytise en fleurs et les saules amers<sup>16</sup> ».

« ... non, me pascente, capellae,  
Florentem cytisum et *salices* carpetis *amaras* ».

Même *iunctura* à la même place du même type de vers hexamétrique. Mais Prudence a bouleversé l'ordre des mots adopté par Paulin pour introduire son emprunt à Virgile<sup>17</sup>. Est-ce simple coquetterie de poète pédant ?

En fait, Prudence a été frappé par l'analogie de situation entre Mélibée, le chantre bucolique contraint à s'exiler de son pays<sup>18</sup>, et celle des Juifs déportés à Babylone, que l'on veut forcer à chanter alors qu'ils n'en ont pas le cœur. Détail significatif : le v. 77, dont nous n'avons cité plus haut que le second hémistiche, commence par un refus de chanter : « *carmina nulla canam* ». De plus, l'adjectif *amarus* semble bien avoir même valeur chez les deux poètes. Souvent, chez Virgile, les adjectifs qualificatifs servent plus à caractériser un climat affectif qu'à déterminer un substantif en particulier ; ainsi, dans le texte cité plus haut, *amaras* exprime plus l'amertume de l'exil que le goût du saule, le décor champêtre tend à se confondre avec l'état d'âme du berger. De même, l'amertume évoquée dans le quatrain du *Dittochaeon* qui nous occupe est celle des Juifs qui, par suite de leurs péchés, sont plongés dans la misère et dans la détresse. Plusieurs textes des *Lamentations* témoignent de cet état d'esprit : « elle-même, Sion, l'amertume l'opresse ... mon cœur se retourne en moi et je suis

15. *Comment. in ps. CXXXVI*, 2 (CC 72, 241, 12 sqq.) et 4 (*ibid.* 17-18) : « Si nosmet ipsos uitilis, libidini, lasciuiae dederimus, organa quibus quondam canebamus Deo, in infructuosis arboribus suspendimus... quando caro nostra peccatis seruit et uitilis, et facta est terra aliena, Deo cantare non possumus ».

16. Verg., *ecl.* I, 77-78.

17. Il s'agit d'un emprunt direct : cette *iunctura* ne se rencontre pas dans la poésie bucolique chrétienne (Endelechius et Pomponius).

18. Cf. v. 2 et 3 : « Nos patriae finis et dulcisa linquimus arua ; / Nos patriam fugimus ».

pleine d'amertume<sup>19</sup> ». C'est aussi, bien entendu, celle du pécheur prisonnier de son péché.

Cette convergence entre le texte du *Psaume* 136 et la fin de la première *Bucolique* a sûrement été favorisée dans l'esprit de Prudence par l'interprétation péjorative du saule que l'on rencontre chez les commentateurs de ce *Psaume*. Saint Jérôme et saint Augustin insistent sur la stérilité de cet arbre qui ne porte pas de fruits : « les saules sont des arbres infructueux et on les a placés en ce lieu en sorte qu'on ne puisse y voir rien de bon ... Comprenez seulement des arbres stériles qui naissent le long des fleuves de Babylone. Ils sont arrosés par les fleuves de Babylone et ils ne portent aucun fruit. Ainsi sont les hommes cupides, avars, stériles en bonnes œuvres<sup>20</sup> ». Comme l'indiquent clairement les derniers mots d'Augustin, cette stérilité est à mettre en rapport avec l'interprétation tropologique de la scène. La *iunctura* virgilienne pouvait donc parfaitement convenir, et à la coloration affective de la scène et à sa signification morale.

D'ailleurs, il est fort possible que Prudence ait interprété allégoriquement la première églogue aussi bien que le *Psaume* 136. Il ne serait pas surprenant qu'un chrétien rompu à la lecture allégorique des textes sacrés ait lu dans le même esprit une œuvre classique, que certains de ses contemporains païens et en particulier Servius, avaient déjà tendance à comprendre parfois dans un sens symbolique.

Ce quatrain du *Dittochaëon* offre un exemple particulièrement intéressant de la technique poétique de Prudence. Le poète espagnol a rapproché une évocation virgilienne et une évocation biblique qui présentaient toutes deux un commun dénominateur poétique, en l'occurrence le thème de l'exil ; par une sorte de *contaminatio*, il les a associées, ou mieux, fondues en un seul tableau, et ce, sous le patronage de Paulin de Nole. Le résultat ici est d'autant plus heureux qu'il n'y a pas juxtaposition de deux tonalités différentes ; car, l'expression païenne empruntée, déjà symbolique chez Virgile, s'intègre parfaitement à la tonalité affective et à l'allégorisme moral (ou à la tropologie, pour employer le terme technique) du tableau.

19. *Thren.* I, 4 et 20 : « et ipsa (Sion) oppressa amaritudine... subuersum est cor meum, amaritudine plena sum ».

20. *Enarr. in ps. CXXXVI*, 6 (CC 40, 1967, 5 sqq.) : « Salices ligna sunt infructuosa ; et hoc loco ita posita, ut non aliquid boni possit intellegi de salicibus... Modo ligna intellegite sterilia, nascentia super flumina Babylonis. Rigantur haec ligna de fluminibus Babylonis, et nullum fructum ferunt. Sicut sunt homines cupidi, auari, steriles in opere bono ». Même insistance sur la stérilité du saule chez Jérôme dans le *Comment. in ps. CXXXVI*, 2 (CC 72, 241, 10) : « salix autem infructuosa arbor est » ; et dans le *Tract. in ps. CXXXVI*, 2 (CC 78, 296, 26 sqq.) où il fait allusion aux effets anaphrodisiaques du saule : « salix... est quidem lignum infructuosum, et dicitur quod si quis ex illa accipiat potionem aut manducet, filios non facit » (cf. *PLIN. nat.* 24, 58 à propos du même arbre : « folia contrita et pota intemperantiam libidinis coercent atque in totum auferunt usum saepius sumpta »).

Le 23<sup>e</sup> quatrain du *Dittochaëon* n'est pas le seul passage où Prudence s'inspire de cette paraphrase poétique de Paulin : dans l'« Hymne après le repas » (*Cath.* IV), il a repris l'alliance de mots *dirae Babylonis*<sup>21</sup> ; et dans le passage de l'*Hamartigénie* où il compare l'âme prisonnière du diable aux juifs captifs à Babylone, il a emprunté la clause *pectore Sion*<sup>22</sup>. On peut donc penser que Prudence avait bien en mémoire le poème de Paulin, puisque par trois fois il l'a imité.

Cette dernière constatation apporte un indice supplémentaire en faveur de l'authenticité du *Dittochaëon*. A deux reprises dans ses œuvres sûrement authentiques le poète espagnol évoque les Juifs à Babylone en des termes empruntés au poème de Paulin : on peut donc penser que cet épisode biblique s'associait dans son esprit à la paraphrase de son contemporain, et même qu'il l'imaginait au travers de cette paraphrase. Or nous retrouvons dans le *Dittochaëon* la même association de pensée, voire le même emprunt (*dirae Babylonis*). L'auteur des *Tituli*, voulant évoquer la scène décrite par le *Psaume* 136, a donc eu la même attitude que Prudence dans le *Cathémérinon* ou l'*Hamartigénie* et, avec ce dernier, il est le seul à avoir repris la même expression<sup>23</sup>. Aussi peut-on considérer cette « coïncidence » comme un nouvel indice en faveur de l'attribution du *Dittochaëon* à Prudence.

Les analyses précédentes nous autorisent à tirer trois conclusions. Tout d'abord, en ce qui concerne le *Dittochaëon* proprement dit, le fait que Prudence imite presque littéralement Paulin dans ce 23<sup>e</sup> quatrain tend à confirmer la thèse de M. G. Mannelli selon laquelle les quatrains de ce recueil « n'étaient pas destinés à servir de légendes à des peintures déjà existantes, mais à suggérer à un artiste éventuel des motifs de décoration<sup>24</sup> ». On ne relève en effet chez Prudence aucun trait descriptif caractéristique qui permette de penser que le poète avait sous les yeux une représentation figurée. Seul le dernier vers du quatrain est descriptif ;

21. *Cath.* IV, 43 ; le *ThLL* (s.u. *Babylon*) ne cite pour cette *iunctura* que nos trois textes ; de plus, une vérification par concordance nous a permis de nous assurer que cette alliance de mots ne se rencontre pas dans la Vulgate.

22. *Ham.* 459 et PAUL. NOL., *carm.* IX, 3. L'interprétation tropologique de la captivité des Juifs que Prudence donne ici explicitement corrobore notre interprétation de *peccamine captia frequenti* (cf. *supra*). Ici encore, le poète chrétien est d'accord avec les commentateurs du *Ps.* 136 : cf., outre les textes d'Hilaire et d'Augustin cités plus haut, Hier. *tract. in ps. CXXXVI*, 3 (CC 78, 297) : « *Daemones qui decepturunt nos et captiuos duxerunt* ».

23. Cf. n. 22.

24. « La personalità prudenziana nel *Dittochaëon* », *M.S.L.C.* I, 1947, pp. 79 à 126 (cf. notamment pp. 82 et 113 ; voir aussi l'analyse de cet article par M. Lavarenne, dans son introduction au *Dittochaëon*, p. 201). Nous avons déjà fait la même remarque dans notre thèse de 3<sup>e</sup> cycle *L'influence d'Ausone sur la poésie de Prudence*, dactyl. Paris 1972, pp. 63-64, en constatant que Prudence s'inspire d'Ausone, le maître de Paulin, dans les quatrains 42 à 47 (48).

or il est totalement inspiré par la paraphrase poétique du *Psaume 136* de Paulin et par un détail emprunté à Virgile et interprété dans un sens biblique. Si Prudence transposait une œuvre d'art bien précise, éprouverait-il le besoin d'imiter littéralement un poète qui ne s'est pas inspiré de cette œuvre d'art ? La technique de création littéraire que nous avons mise en évidence par notre analyse est exactement la même que dans les autres œuvres de Prudence. Il y a donc tout lieu de supposer que ce quatrain est une création poétique au même titre qu'une strophe du *Cathémérinon* ou du *Péristéphanon*, et non une transposition poétique descriptive d'une œuvre d'art. D'ailleurs, à notre connaissance, la scène du *Psaume 136* qui décrit les Juifs suspendant leurs instruments de musique aux branches des saules arrosés par les fleuves de Babylone n'a aucun correspondant iconographique au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>.

En second lieu, quand on étudie la poésie de Prudence, il ne faut pas négliger, à côté de l'inspiration biblique et de l'inspiration classique, l'influence de la poésie tardive en général, et celle de ses prédécesseurs chrétiens en particulier. Nous avons déjà eu l'occasion d'insister sur ce point dans notre étude de l'influence d'Ausone sur la poésie de Prudence. Nous y avons indiqué qu'une enquête du même ordre, portant sur Juvencus et Paulin de Nole, voire sur Claudien, serait fructueuse<sup>26</sup> ; la présente découverte ne peut que nous encourager dans cette voie.

Enfin, l'idée que Prudence a pu s'inspirer du *Psaume 136* par l'intermédiaire de Paulin, sans nécessairement recourir au texte biblique lui-même, pose un problème de création littéraire intéressant : dans quelle mesure Prudence s'inspire-t-il du texte biblique proprement dit ? Dans quelle mesure, au contraire, préfère-t-il passer par l'intermédiaire des commentaires ou des paraphrases poétiques<sup>27</sup> qu'il avait à sa disposition ? C'est une question que nous comptons aborder dans un travail plus ample, à propos des développements bibliques du *Cathémérinon*.

Jean-Louis CHARLET  
Aix-en-Provence

25. Mannelli (*op. cit.*, p. 88) cite ce 23<sup>e</sup> quatrain parmi ceux pour lesquels on ne connaît pas de modèle figuré. Les ouvrages de vulgarisation comme l'*Atlas de l'Antiquité chrétienne* de C. Mohrmann et *Le premier art chrétien* d'A. Grabar n'offrent aucun exemple de cette scène. Ni dans l'*Iconographie de l'art chrétien* de L. Réau (P.U.F. 1956, t. II, 1 iconographie de la Bible Ancien Testament pp. 281 à 286), ni dans le *Lexikon der christlichen Ikonographie* (Herder 1971, t. III col. 466 sqq.) on ne relève de représentation figurée de cette scène antérieure à Prudence. Mlle Dulaey et Mme S. Dufrenne, que nous avons interrogées à ce sujet, nous ont répondu qu'elles non plus n'en connaissent pas.

26. A. Cameron, à la fin de l'appendice B. de son *Claudian. Poetry and propaganda at the court of Honorius* (Oxford, 1970, pp. 469-473), signale à juste titre, pensons-nous, que la dissertation d'O. Hoefler (*De Prudentii... carminum chronologia*, Marburg 1895, qui traite essentiellement, en dépit du titre, du problème de l'influence de Claudien sur Prudence), déjà critiquée par C. Weyman (*Berl. Phil. Woch.* XVII, 1897, pp. 977 à 986 = *Beitr. der christ. latein. Poesie* 1926, pp. 64 à 71), a beaucoup vieilli et que la question des rapports entre Prudence et Claudien mériterait d'être reprise.

27. Nous pensons en particulier au versificateur bétique des Évangiles, Juvencus.